



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, qu'une demande de dérogation mineure a été déposée par Mme Louise Tremblay, visant à rendre conforme les dimensions et la superficie du lot 4 442 572, pour permettre l'utilisation du terrain par un bâtiment principal, le tout conformément aux dispositions du règlement de lotissement no. 239 du territoire de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault.

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 8 août 2017, à 19 h, à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Daveluyville, située au 362, rue Principale, à Daveluyville.

Donné à Daveluyville, ce 6 juillet 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

Pauline Vrain
Greffière